



Déclaration de l'Unsa Education 64 CSA-SD 10 mars 2023

Monsieur Le DASEN,

C'est dans un contexte de colère manifeste des personnels, exprimée à nouveau avec force ce mardi 7 mars, que se tient aujourd'hui le CSA carte scolaire. La mobilisation historique des acteurs de terrain de l'Éducation nationale, contre la réforme des retraites est facile à comprendre.. Elle est le témoignage d'un énième manque de considération global et récurrent envers les personnels et leurs représentants.

Dans le Premier degré, comme prévu par le projet de loi de finances, l'Éducation Nationale doit rendre 1117 emplois. Les documents font état d'une légère baisse démographique prévue dans les 5 départements de notre académie et d'une suppression de 10 moyens d'enseignement pour les Pyrénées-Atlantiques. Cela ne nous semble pas du tout à la hauteur des ambitions de façade affichées par le ministère et bien insuffisant pour remplir les objectifs ambitieux d'une école de qualité.

A l'UNSA Éducation, nous dénonçons le choix de ces récupérations de postes, à l'échelle nationale et locale, alors qu'il faudrait profiter de la baisse démographique pour répondre aux besoins des élèves et du service public d'éducation :

- plafonnement à 24 élèves des Grandes sections, CP et CE1 comme le préconise notre gouvernement, et au-delà dans toutes les classes tel que nous le portons dans nos mandats,
- besoin de soulager des écoles rurales ou bilingues au-delà d'une logique purement chiffrée ne prenant pas toujours en compte des classes à multiples niveaux
- besoin de remplacement pour les absences ordinaires, mais aussi pour la formation initiale et continue,
- besoin de postes RASED et EANA pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants,
- besoin de poursuivre l'amélioration des régimes de décharge de direction d'école

Tout au contraire, dans notre département, à l'issue de cette carte scolaire, plus de 30 écoles verront leur moyenne par classe dépasser les 25.

Tout au contraire, dans notre département, un certain nombre de collègues et d'élèves se retrouveront à la rentrée de septembre dans des classes à 4, 5 niveaux ou plus.

Tout au contraire, dans notre département, les postes de remplaçants actuels ne permettent pas de s'assurer que les collègues soient remplacés en cas d'absence ou que les directeurs d'écoles d'1 à 3 classes bénéficieront systématiquement de leur décharge.

Tout au contraire, dans notre département, les équipes continuent à être démunies face à des postes RASED et EANA en nombre insuffisant pour répondre à leurs demandes d'aides.

Pour toutes ces raisons, l'UNSA Education réclame donc une dotation départementale qui permette aux équipes d'assurer pleinement et sereinement leurs missions de service public d'éducation afin de garantir la réussite de tous les élèves quelle que soit leur origine et leur territoire.